Eurométropole Lille –Kortrijk – Tournai

Commission Eurométropole Bleue et Verte
Note pour la réunion du 27.02.14

Oriol Clos, Karel Debaere, Pierre Got

1 Compréhension de la mission

Il nous est demandé de proposer un récit-projet susceptible de générer une dynamique d'initiatives et d'actions fortes, enthousiasmantes, qui donneraient au grand public une vision concrète de l'Eurométropole au travers d'actions et de projets à faire et à vivre ensemble.
La commande laisse une grande part à l'interprétation et à l'ouverture. Il nous revient de la préciser selon notre ressenti.

Nous proposons tout d'abord de nous appuyer sur les décisions qui ont été prises par les instances de l'Eurométropole :

- la décision du Bureau de l'Eurométropole de retenir le réseau bleu et vert comme l'un des trois axes stratégiques de l'Eurométropole pour en faire un territoire continu et harmonieux, en intégrant les ambitions de l'axe 2 (développement du réseau de liaisons douces et de la trame bleue comme vecteur pour l'accessibilité) ;
- l' « International Atelier Eurometropolis » qui s'est tenu à Lille en mars 2013, lequel a examiné les potentialités de la trame verte et bleue dans l'Eurométropole et formulé des propositions d'actions à mener ;
- la décision du Bureau de l'Eurométropole de constituer l'« Atelier 2030 » dans le but de guider le projet de mise en œuvre de la trame verte et bleue. Au sein de l'Atelier 2030 les Directeurs généraux ont missionné un petit groupe d'experts pour réfléchir au potentiel de ces trames et proposer une note de définition du contenu et une feuille de route de mise en œuvre du projet stratégique.

La lecture attentive des décisions prises ainsi que la compilation des études et des investigations qui ont été effectuées autour du thème de la trame verte et bleue nous ont permis de mieux saisir la nature et le portée du travail qui nous a été confié.

Aussi avons-nous dégagé des intentions et des pistes clés qui nous paraissent pouvoir fonder notre réflexion :

- poser les bases d'une dynamique fédératrice de projets autour d'un concept clair et d'un récit enthousiasmant ;
- permettre et enclencher la mobilisation, non seulement des acteurs institutionnels, mais aussi et surtout des habitants ;
- proposer des actions transversales et novatrices, dans la volonté de faire de l' Eurométropole un lieu d'expérimentation sociale du vivre ensemble.

Nous nous appuyons sur ces bases pour proposer une stratégie à long terme qui puisse démarrer dès maintenant par une série d'actions visibles étendues sur le territoire pour enclencher une montée en puissance progressive de la visibilité de l'Eurométropole auprès de ses habitants.

2 Le projet : le Parc de l'Eurométropole

2.1 L'eau comme base de notre proposition

Nous constatons que dans les différents pays, régions, villes… on donne différents noms à la trame verte-bleue : la trame bleue et verte, la trame bleue, la trame bleue et la trame verte …Et sous les différents noms se trouvent souvent des accents différents : écologiques, récréatifs, économiques, paysagers, mixtes… . En plus, la trame verte et bleue renvoie à une définition précise utilisée dans différents outils d'aménagement, ainsi que par exemple en France, le Schéma régional d'aménagement et de développement durable du territoire (SRADDT).

Nous ne pouvions pas travailler à l'intérieur de ce flou. C'est pourquoi nous proposons de quitter la notion trame bleue et verte et de nous concentrer uniquement sur le bleu. Notre approche pouvait alors se resserrer en considérant que c'est bien la maîtrise de l'eau qui a marqué l'histoire du territoire. C'est pour cela, plutôt que la relation élargie de l'eau et territoire, que notre proposition porte sur les voies d'eau, naturelles ou artificielles, qui ont permis de développer l'ensemble du territoire et qui peuvent encore aujourd'hui fédérer une dimension globale transfrontalière.

2.2 Un Parc Eurométropolitain pour l'Eurométropole

Nous proposons dès aujourd'hui de remplacer toute référence au concept trame verte-bleue, par la dénomination plus précise et plus ouverte à de nouveaux concepts, de parc Eurométropolitain.

Ce nouveau concept « parc de l'Eurométropole » fait aussi le lien avec d'autres parcs, réalisés ou en projet autour du réseau bleu dans l'Eurométropole : parc de la Deûle, parc de la Lys / Leiepark, Kanaalpark…

Nous savons que le nom de parc peut être compris dans un sens restrictif. Mais nous constatons aussi que la notion de parc a beaucoup évoluée de nos jours et ne se réfère plus uniquement à un parc du 19ième siècle. Elle a une signification beaucoup plus large et la notion de parc apparaît sous différentes formes : parc naturel, écologique, d'activités, de sports, paysager …
Le parc de l'Eurométropole n'est donc pas un parc de plus, un morceau de nature artificialisé, plus ou moins isolé, mais plutôt un système complexe de relations qui intègre plusieurs fonctions autour d'une thématique identifiable.

2.3 Le Parc de l'Eurométropole est un projet stratégique à deux niveaux

- Il s'agira d'un projet stratégique qui, sur le plan du moyen et du long terme, participera à la structuration physique de l'Eurométropole, comme structure de support, ce qui lui donnera une dimension urbanistique.
  Le projet doit aider à structurer l'Eurométropole

- Il s'agira aussi d'un projet concret et enthousiasmant qui peut être mis en route dans le court terme et doit permettre de mobiliser le plus grand nombre d'habitants en leur montrant que l'Eurométropole existe : le projet de Parc de l'Eurométropole doit contribuer à donner une réalité, une existence à l'Eurométropole et à la faire vivre auprès de ses habitants. C'est un parc pour les habitants de l'Eurométropole.
  Le projet doit « faire vivre » le projet de l'Eurométropole

« Dans une stratégie métropolitaine il s'agit de changements réels dans quelques endroits, associés à un grand récit… Il s'agit tout d'abord de construire de l'enthousiasme. Sans enthousiasme, rien ne peut se passer »
(Mark Bradley –International Atelier Eurometropolis).

2.4 Première stratégie
Le Parc Eurométropolitain aide à structurer l'Eurométropole

Le projet consiste à créer un parc à l'échelle de l'Eurométropole en prenant comme armature les principales voies d'eau qui sillonnent l'Eurométropole .

Rivières et canaux sont l'élément basique qui constitue la voie d'eau. Cet élément de base de la voie d'eau est constitué par le fleuve maitrisé ou le canal artificiel, le chemin de halage et les talus, les ouvrages et plantations qui en assurent la stabilité et l'encrage sur le territoire. Mais les cours d'eau de toutes dimensions seront aussi intégrés dans la mesure ou les petits cours d'eau et les ruisseaux peuvent être des éléments de liaison avec la structure de base.

Ce vaste parc sera donc constitué par un réseau longitudinal et continu, quelle que soit sa dimension et son statut, un support d'itinéraires divers qui permettront le choix des destinations et des distances à parcourir une ossature pour d'autres fonctions.

Il doit être perçu comme une même entité paysagère. Sa largeur sera à géométrie variable. Elle comprendra au minimum le cours d'eau, les chemins de halage, les talus contigus, les plantations linéaires d'accompagnement. En fonction des lieux et des spécificités rencontrés l'épaisseur du parc pourra par exemple intégrer des becques, des douves, des bosquets, des prairies … ce qui donnera au parc un caractère soit plus minéral, soit plus naturel. Cette élasticité permettra aussi d'aborder des éléments qui ressortissent plus implicitement des caractéristiques de la trame verte et jaune. Il reliera ainsi des éléments du patrimoine bâti.

Ce vaste espace aura sa propre identité tout en rassemblant plusieurs fonctions de manière attrayantes et interactives : fonction écologique, économique, récréative, agraire, touristique, culturelle, paysagère, touristique …

Concernant les objectifs premiers et principaux du parc, on peut les ramener à cinq :
- promouvoir les mobilités douces ;
- préserver et rendre accessible/visible la biodiversité ;
- en faire un lieu de fête et de connaissance mutuelle ;
- produire de la qualité architecturale et paysagère ;
- promouvoir des tourismes « intelligents » ;

Ces cinq objectifs n'intègrent pas directement ni dans toute leur dimension des objectifs qui relèveraient d'une trame verte, bleue et jaune, plus particulièrement la dimension économique et agraire. Il va de soi que les aspects économiques seront présents dans notre perception du Parc Eurométropolitain et cela d'autant plus qu'ils sont prépondérants dans le cadre du projet de construction de l'Eurométropole. Cette restriction relève de notre volonté de rester réalistes et modestes (qui trop embrasse mal étreint !).

Il est intéressant de constater que, sur le plan structurel, le parc pourrait, par son réseau de voiries douces et apaisées, se présenter comme une alternative calme au réseau de

déplacements routiers en permettant par sa continuité et ses aménagements, aux hommes et aux animaux de se déplacer sur de grandes distances.
Le fait que les administrations des trois régions vont investir pour réaliser de grands travaux sur les cours d'eau qui constituent l'armature du parc, justifie également de s'y intéresser.

2.5 Deuxième stratégie
Le projet de Parc doit « faire vivre » le projet de l'Eurométropole auprès des habitants

La création d'un Parc Eurométropolitain est un projet qui devrait être enthousiasmant et qui porterait en lui les potentialités de pouvoir générer de nombreuses coopérations, notamment auprès des associations et groupements de citoyens, afin qu'ils puissent s'approprier le Parc.

Pour cela il faudra :
- Que les actions soient concrètes, visibles et attrayantes,
- Qu'un maximum de projets s'inscrivent dans un processus bottom up (ascendant)

Comme nous l'avons déjà mentionné le parc Eurométropolitain aura plusieurs fonctions : écologique, économique, récréative, agraire, touristique, culturelle, paysagère … On peut donc imaginer que plusieurs coopérations dans ces différents domaines puissent se réaliser à court ou à moyen terme.

Nous donnons quelques exemples qui nous paraissent avoir un intérêt particulier, sachant qu'il en reste beaucoup d'autres à inventer.

2.5.1 Fonction récréative

- Edition d'une carte des parcours cyclables ;
- Réalisation des chaînons manquants des pistes cyclables ;
- Aménager le long des cours d'eau des espaces dédiés à la pratiques de certaines activités de loisir (équitation, canoë, tennis …) ;
- Un système de location de vélos (électriques) à la journée, ou pour le W.E. ;
- Relier le parc de l'Eurométropole avec les parcs existants ou les espaces verts remarquables ;
- Mettre en place un « pass-transport » pour la journée intégrant tous les transports publics concernés (par exemple : pouvoir effectuer l'aller en vélo et le retour en train ou en bus ;
- Réunir les clubs cyclistes, les marcheurs, les clubs nautiques pour organiser des manifestations et des compétitions transfrontalières ;
- Créations des espaces pour différents activités sportives qui trouvent leur place dans le parc le long des canaux (équitation, tennis, football, canoë, …) ……
- Un concours de rame entre les écoles supérieures/ universités
- …

2.5.2 Fonction écologique

- La création de corridors écologiques ;
- mise en valeur de sites humides;
- élaboration d'une "charte de bonne pratiques"

- …

2.5.3 Fonction économique

- Examen commun pour une meilleure utilisation de l'eau comme moyen de transport (en collaboration avec le groupe économie) ;
- Examen et mise en commun des implantations futures des zones d'activités liées à l'eau (en premier lieus dans de cadre du projet Seine-Nord) - (en collaboration avec le groupe économie) ;
- Examen de la manière par laquelle la confrontation peut être organisée entre les activités économiques et les activités récréatives, écologiques, … .
- …

2.5.4 Fonction agraire

- Mettre au point un système permettant l'intégration de l'activité agricole le long du réseau bleu
- …

2.5.5 Fonction paysagère

- La construction de paysage par la plantation d'arbres pour marquer les bords des vallées des cours d'eau
- Examen dans le cadre des workshops et avec nos écoles d'architecture des éléments suivants :
    - Quels sont les éléments avec lesquels le paysage du parc sera bâti ?
    - Comment la vallée des rivières peut être rendue plus claire dans sa composition?
- Faire le lien entre l'habitat et le paysage du parc, intégrant l'examen de l'aménagement des bords du parc (voir International Atelier Eurometropolis 2013 : les franges) ;
- Edition d'une « charte de qualité » pour les interventions paysagères et architecturales ;
- Edition d'un guide de mobilier pour le parc de l'Eurométropole (concours)
- …

2.5.6 Fonction touristique

- Edition d'une carte touristique comprenant les points d'attraction autour du réseau bleu ;
- Edition d'une carte avec les infrastructures pour cyclistes et piétons ;
- Mise en relation de notre patrimoine industriel autour de l'eau ;
- Edition d'une brochure touristique (services touristiques) ;
- Aménagement et mise en relation de « mini-ports » pour la navigation de plaisance
- …

2.5.7 Fonction culturelle

- Réalisation de manifestations culturelles sur et autour de l'eau .(Cfr projet anneau bleu) ;
- exposition de land-art;
- mise en lumière de l'eau ;
- grande fête populaire à intervalles réguliers
- …

3 Le récit : un récit qui s'écrit chaque jour

Sur un territoire étendu, étroitement maillé de cours d'eau dans tous les sens, l'histoire s'écrit depuis des siècles. Autour de l'Escaut, de la Lys, de la Deûle, de ses affluents qui drainent la plaine, de ses canaux secondaires, villes et industries se sont établies, personnes et marchandises se déplacent. Dans des temps lointains, sans limites politiques stables, ce territoire fluvial était un lieu de passages et d'échanges. Et de conflits. Plus tard, après 1713, la frontière franco-belge a dessiné des relations politiques, économiques et culturelles de plus en plus complexes. Mais le système de voies d'eau qui est à l'origine de la richesse de ce territoire, de sa raison d'être, reste la base de sa structure physique, le fil « bleu » qui soutient son développement, le support qui permet de visualiser un avenir prospère et ouvert au monde.

Aujourd'hui les frontières disparaissent pour former l'Europe, les barrières s'effacent, surtout celles qui sont visibles, physiques. Plus lentement celles qui sont immatérielles. C'est encore une fois, autour du réseau hydrologique complexe bâti pas à pas par les efforts des riverains pour en maitriser la force et pour en faire un atout de prospérité, qu'aujourd'hui on propose un grand projet eurométropolitain : le parc de l'Eurométropole.

Dans ce grand récit-fleuve, millénaire, l'aventure de l'Eurométropole, commencée en 1991, est un chapitre qui est en train de s'écrire en s'appuyant sur la force de propositions de quelques visionnaires politiques, culturels, économiques, qui ont su comprendre le besoin de la dimension métropolitaine, désormais moteur de développement économique. Cela donne une nouvelle chance à notre territoire. Devenir une métropole européenne, plutôt multipolaire et de limites ouvertes à la manière de la Ruhr, que centralisée autour d'une capitale compacte.

Cette étape fondatrice de l'Eurométropole est derrière nous. Il faut s'ouvrir à d'autres dimensions plus proches des habitants. Un nouveau chapitre doit s'enclencher pour affronter au moins quatre grands défis :

- L'Eurométropole est toujours restée une construction abstraite, éloignée de ses habitants. Il est impératif de non seulement la rapprocher de ses habitants, mais aussi de les impliquer dans sa construction. L'Eurométropole ne peut plus continuer à se développer et à vivre hors de ses habitants.

- L'Eurométropole est très bien équipée en matière de formation et d'enseignement de tous niveaux. Elle est une formidable « fabrique » de matière grise, mais elle ne sait pas la retenir et celle-ci ne profite donc pas à notre territoire. Faut-il continuer accepter cette fatalité de brain-drain?

- Il en est de même pour notre culture entrepreneuriale traditionnelle qui ne trouve plus les moyens de s'épanouir au sein de l'Eurométropole, faute d'attractivité du cadre de vie, de la qualité paysagère et environnementale, en plus d'autres problèmes de nature économique.

- Enfin, l'Eurométropole n'a pas encore trouvé la place qu'elle mériterait au sein du réseau des métropoles de l'Europe du nord-ouest. Elle est d'avantage perçue comme « une périphérie » que comme « un centre », alors que les métropoles deviennent les moteurs de développement.

Il y a plusieurs façons de répondre à ces défis. Mais il est certain qu'ils ne seront pas approchés sans ajouter un nouveau chapitre fort, interpellant et mobilisateur au déjà long récit de l'Eurométropole.

Ce premier nouveau chapitre du récit pose comme postulat qu'un nouvel élan pour l'Eurométropole doit s'appuyer sur un élément fédérateur qui unit et innerve les trois versants du territoire tout en faisant le lien avec le passé, le présent, le futur.

Le territoire couvert aujourd'hui par l'Eurométropole a eu pendant des siècles une histoire commune fondée sur ses voies d'eau. Il est donc approprié que l'eau sous toutes ses formes devienne l'assise, le terrain de jeux structurant pour porter le récit-projet. Il se développera autour de ce « fil bleu » et prendra la forme d'un grand parc longitudinal en réseau. Le parc de l'Eurométropole, proposera à ses habitants un vaste espace où la qualité, l'excellence, l'apaisement seront les maîtres-mots.

Ce grand parc eurométropolitain renforcera l'attractivité de l'espace transfrontalier ainsi que le goût d'y vivre. Il permettra de faire émerger de nouvelles opportunités basées sur nos points forts et plus particulièrement : un paysage de qualité et apaisé, l'entrepreneuriat, l'encouragement à la créativité, les nouvelles opportunités économiques autour du canal Seine-Escaut.

Les premiers à « tenir la plume », à écrire les premières lignes des nouveaux chapitres du récit, seront les 14 partenaires qui constituent l'Eurométropole. Leurs projets actuels ou programmés liés à la voie d'eau seront autant de « mots » qui, mis les uns à côté des autres, prendront du sens et écriront en quelque sorte le sommaire de la narration qui suivra. Ils s'appuieront sur les travaux menés au sein de l'Atelier 2030.

Mais on ne peut pas en rester là. La « plume » devra être passée le plus rapidement possible aux forces vives et créatrices - écoles, clubs, structures socio-culturelles, écrivains, musiciens … - afin qu'elles allument la flamme d'un imaginaire encore inconnu à ce jour qui doit se fabriquer chaque jour. En fait, le but n'est pas de faire un parc, mais faire en sorte que les réalisations et actions qui ressortiront du parc soient visitées et animées par une vitalité, une créativité permanente émanant de ceux-là même qui en bénéficieront et qui l'utiliseront comme levier de l'évolution de leur propre identité.

Ces quelques mots d' « avant-propos », le « sommaire » que les partenaires institutionnels peuvent lancer, sont l'étincelle d'un récit qui doit se développer, en prenant des lignes droites, mais des tournants imprévus aussi. C'est un récit particulier en ce sens qu'il sera autant à vivre qu'à écrire. Particulier aussi dans la mesure ou « -mots-plume-récit » sont à prendre dans leur sens métaphorique. Les « mots » peuvent être autant d'actions, de réalisations petites ou grandes ; la « plume », celui ou celle qui écrira le récit, sera en fait l'acteur, l'utilisateur le co-constructeur du parc, c'est-à-dire de l'Eurométropole. Quant au « récit » il symbolisera tout ce qui donnera vie et sens au Parc, au-delà de sa matérialité, nécessaire surtout pour la quête permanente de qualité, mais pas suffisante. De ce fait, le récit, ses grands axes, ses dérives, ses points de « repos », ses élucubrations, ses formalismes, deviennent l'âme du Parc.

4 Concrètement : que faire, comment ?

4.1 Mettre en cohérence les projets et travaux de nos structures partenaires

4.1.1 Problématique

Les structures partenaires de l'Eurométropole ont déjà mis en œuvre un grand nombre de projets s'inscrivant dans la trame verte et bleue, soit, à titre d'exemple, 17 projets Interreg.
Toujours concernant la trame verte et bleue des programmes très importants sont déjà mis en œuvre ou le seront prochainement. Le financement de ces programmes et projets contribuera grandement à la réalisation du Parc Eurométropolitain.

Il est donc essentiel que toutes ces études et actions soient mises en cohérence et que les structures partenaires concernées se mettent d'accord pour participer ainsi concrètement à la réalisation du futur parc. Elles doivent devenir des partenaires à part entière de la construction du Parc de l'Euro métropole.

4.1.2 Manière de travailler

Nous proposons de faire cette mise en cohérence des projets en employant avec nos 14 partenaires, la méthode de workshops. L'Atelier International Eurometropolis (mars 2013) a confirmé l'efficacité de cette méthode.

Il sera demandé aux partenaires ayant travaillés sur des parties de la trame verte et bleue de ressortir de leurs études existantes les grande lignes du dessin du parc transfrontalier et de proposer de quelle manière ils pourront participer à la réalisation concrète de celui-ci.
Le travail sera guidé par un bureau qui aura déjà montré sa capacité à réaliser ce type de mission.

Pour des sujets spécifiques l'on pourrait demander à nos professionnels et aux écoles supérieures de participer à leur élaboration, de former des équipes qui travailleraient également dans le cadre de workshops transfrontaliers..

4.2 Faire participer les habitants

4.2.1 Que faire ?

Faire vivre le projet du parc métropolitain signifie qu'un maximum de personnes participent à ce projet et se l'approprient.

Pour cela il faudra encourager les habitants et la société civile à proposer eux-mêmes des actions concrètes ainsi qu'à réaliser celles qui leur seront proposées. Par exemple : des groupes d'étudiants, des écoles, des groupements de la société civile, des groupements de personnes âgées, des organisations travaillant sur l'économie, sur l'environnement, sur le tourisme, sur le urbanisme, sur la récréation. Le Forum de l'Eurométropole sera plus particulièrement impliqué.

Cette démarche cadre aussi parfaitement avec l'évolution de notre société vers une démocratie participative.

Il va de soi que les équipes techniques des partenaires seront encouragées à proposer des actions et des coopérations concrètes pour la réalisation du Parc.

Nous proposons de travailler sur trois niveaux de projets :

1. "requalification of existing projects"

   Examiner les projets existants sur les trois versants (projets en relation avec la trame bleue) afin de vérifier si on peut leur donner une dimension transfrontalière et/ou les relier avec d'autres projets *(comment construire un projet transfrontalier commun en partant de projets existants).*

   Prenons par exemple quelques projets prévus pour 2015 :
   - côté flamand: fête sur la Lys, pour fêter la fin des travaux concernant la traversée de la Lys à Kortrijk
   - côté français: Lille 3000 : Renaissance
   - côté wallon : Le Baquet de Brunehaut (les cabarets de l'escale) ; Balades dans les Plaines de l'Escaut

2. un " bombardement" de petits projets, produits par les habitants

   En premier lieu, il ne s'agit pas de projets physiques sur le terrain, mais plutôt d'actions émanant de personnes et de groupes de la société civile.
   Ce seront en premier lieu des projets très accessibles, des projets qui stimulent une coopération au-delà des frontières. Un contexte de compétition peut apporter un surplus.

   Quelques exemples :
   - Des groupes de vélocyclistes organisent de balades transfrontalières.
   - Les écoles supérieures organisent des régates.
   - Les journaux locaux relatent les projets du parc métropolitain.
   - Les écoles secondaires organisent un concours d'écrits.
   - Des mouvements de jeunesse organisent une journée du parc de l'Eurométropole en plantant des arbres.
   - L'édition d'une carte des pistes cyclables de l'Eurométropole par les agences de tourisme.

     ….

3. Un grand évènement festif

   A terme, un grand évènement pourrait être envisagé.. Un évènement qui ferait rêver, de haut niveau, organisé par exemple par Lille 3000 et les organisations du festival NEXT.

4.2.2 Comment ?

La manière de travailler consiste en ne pas vouloir tout faire soi-même, mais à encourager des habitants, les organisations de la société civile et les partenaires à participer au maximum à la réalisation d'actions concrètes, ces actions s'appuyant sur des opportunités et sur les dynamiques existantes.

Cet objectif de participation devra être accompagné par une équipe spécifique qui pourra y travailler en continu : aller voir les écoles, les groupements de jeunes, aller à la recherche de projets intéressants, lancer des appel d'offres, faire émerger des actions transfrontalières … .

La meilleure solution serait d'intégrer cette équipe, dédiée à la réalisation du Parc, dans l'Agence de l'Eurométropole.

4.3 « Ecrire » le récit

4.3.1 Que faire ?

Dans le chapitre 3, nous avons apporté les éléments du "grand récit". Mais ce récit débute seulement. Il va s'enrichir au cours des workshops, au cours des actions sur le terrain.
Ce récit devra aussi être élaboré sous plusieurs formes: textes, dessins, vidéos, bande dessinée, … pour qu'il puisse vivre auprès de la population.

4.3.2 Comment ?

Nous proposons qu'après une phase de maturation, écrivains, cinéastes, dessinateurs, … soient sollicités.

4.4 Etablir une cartographie de l'existant

4.4.1 Que faire ?

Cette cartographie doit être claire et attrayante pour les habitants. C'est par elle qu'ils auront leur premier contact physique avec le Parc de l'Eurométropole.

Par exemple :

- une carte de de l'Eurométropole avec les piste cyclables
- une carte avec les lieux ou bâtiments qui peuvent devenir des lieux "d'ancrage" du parc
- une liste avec les initiatives existantes autour de l'eau
- un inventaire de projets qui pourraient devenir des projets transfrontaliers
- ….

4.4.2 Comment ?

L'expérience montre que si l'on veut obtenir un résultat satisfaisant dans un délais raisonnable, il faudra commanditer ce travail auprès d'un bureau extérieur, avec la collaboration technique des structures partenaires.

5 Gouvernance, organisation, financement

5.1 Organisation et gouvernance

L'organisation et la gouvernance doivent permettre d'accomplir trois tâches essentielles : le pilotage; la réalisation; le suivi.

Chacune de ces tâches devrait être remplie par une structure spécifique existante ou à mettre en place :

- l**e pilotage** de la réalisation du projet de Parc serait assuré par la Commission Verte et Bleue.
  Cette Commission se réunirait au rythme d'une réunion trimestrielle.
  Le pilotage est essentiellement politique;

- **la réalisation concrète** du projet s'effectuerait au sein de l'Agence, par une équipe de trois personnes dédiée exclusivement à la réalisation du Parc.
  Au sein de cette équipe, l'une des trois personnes sera désignée comme étant le (la) référent(e).

- **Le suivi en continu** de la réalisation du Parc et donc de l'équipe affectée à cette tâche au sein de l'Agence, sera assurée par l'Atelier 2030, lequel pourra s'ouvrir à des experts extérieurs.
  Il reviendra notamment à l'Atelier 2030 de préparer les réunions de la Commission Verte et Bleue et de vérifier que les recommandations de cette Commission soient prises en compte.

5.2 Financement

Equipe	3 personnes	80.000€ /an frais de fonctionnement inclus	240.000€
Soutien des actions des habitants	10 actions/ an	5000€	50.000€
Workshops	3 par an avec édition des résultats (cahier)	20.000€	60.000€
Communication sur le projet du parc transfrontalier			50.000€
Publications et cartographies			50.000€
Total			450.000€ par an

Nous estimons qu'un minimum de 450 000€ par an est nécessaire pour développer efficacement le projet du « Parc de l'Eurométropole ».

La somme de 450 000€ est un montant élevée que l'Eurométropole ne saura pas porter seule dans le contexte financier actuel.
Nous pensons que cet argent peut être rassemblé si nous parvenons à regrouper les efforts financiers (partiellement) que font déjà à l'heure actuelle les 14 partenaires de l'Eurométropole dans le cadre d'études sur la trame bleue et verte. (Le budget total correspondant aux projets sur la trame bleue et verte ayant été déposés avec la coopération des 14 partenaires dans le cadre d'INTERREG s'élève à 70 million d'euros !).

Nous proposons que les premiers workshops soient financés par l'Agence de l'Eurométropole et que, dans le cadre de ces Ateliers, les partenaires conviennent de la manière de grouper dans de nouveaux projets – européens ou autres - les moyens financiers prévus par les partenaires pour la trame bleue et verte.

D'autre part, 450 000€ n'est pas une somme exorbitante si l'on considère que ce projet devra être la base qui permettra l'adhésion et la coopération des habitants de l'Eurométropole.
D'autres fonds européens devront être associés afin de donner plus de chances de réussite à ce projet.

Remerciements :
Nous remercions, pour leur disponibilité et leur apport :

Les membres de l'Atelier 2030 :
- Filip Vanhaverbeke, Directeur Général, LEIEDAL
- Dany Mackowiak, Directeur Général Adjoint, Lille Métropole
- Pierre Vandewattyne, Directeur Général IDETA
- Geert Sanders, Directeur Général, WVI
- Guy Brutsaert, Directeur Général, IEG
- Rik Samyn, Chef du service Projets de Territoire, Province de Flandre Occidentale
- Koenraad Marchand, Province de Flandre Occidentale
- Nathanaël Bizeray, Conseil Régional Région Nord-Pas de Calais

L'Agence de l'Eurométropole et plus particulièrement, Stef Vande Meulebroucke, Directeur Général et Marianne Csizmadia, chargée de projets ;

Mais aussi :
- Toni Da Costa, Coordinateur, WAPI 2025
- Roos Desmet, Cultuurbeleidscoördinator, Stad Kortrijk
- Luc Devoldere, Rédacteur en chef de Ons Erfdeel
- Marie-Hélène Elleboudt, Facilitatrice, Faciliyo
- Thierry Lesueur, Coordinateur Général, Lille 3000
- Bart Noels, Coordinateur communication, réseaux et services généraux Leiedal
- Didier Poidevin, cartographe, Agence de Développement et d'Urbanisme de Lille Métropole
- Delphine Silly, Agence de Développement et d'Urbanisme de Lille Métropole
- Régine Vandamme, Directrice de Culture.wapi
- Ruth Vandenberghe, Programmaregisseur Kortrijk Spreekt, Stad Kortrijk
- Sarah Wlomainck, Directrice du Foyer socio-culturel d'Antoing